

## DOSSIER D'ADMISSION POUR NOS ACTIONS DE FORMATIONS

**Tous les dossiers doivent nous parvenir au moins 2 semaines avant le début des actions de formations à cause des délais de traitements (sélections, devis, financement, convocations)**

### Descriptif de l'analyse de la demande de formation

Analyse de la demande de formation en fonction de :

- De la pertinence du projet
- Du recueil des attentes
- Du profil du candidats
- De la motivation à l'exercice du métier

### Conditions d'accès aux actions de formations

Publics

- Demandeurs d'emploi
- Salariés en reconversion professionnel
- Formateurs internes ou indépendants dans un processus de professionnalisation pour être certifiés

Prérequis :

Pour être admis en formation, les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- ✓ Disposer des qualifications (niveau IV minimum), savoirs et aptitudes nécessaires au suivi d'une formation de niveau V
- ✓ Disposer des qualifications (niveau 4 minimum), savoirs et aptitudes nécessaires au suivi d'une formation de niveau 5,
- ✓ Disposer d'une expérience professionnelle de 3 années minimum, dans un même secteur d'activité (ceci impliquant la maîtrise de points techniques spécifiques), ou dans les secteurs de l'orientation, l'accompagnement, l'enseignement des savoirs de base.

### Accessibilité :

Les formations en ligne sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos solutions formations sont hébergées sur la plateforme **LMS Moodle** qui est automatiquement inclusif (facilite

l'accessibilité des personnes en situation de handicap). Tous nos modules sont conformes aux règles de l'**inclusion numérique**.

*Si vous avez des demandes particulières concernant l'accessibilité de nos parcours de formations en fonction de votre situation d'handicap n'hésitez pas à nous contacter.*

### **Phase 1 : Candidater/Critère d'éligibilité/pièces à fournir**

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Curriculum Vitae
- ✓ Diplômes, Titres,
- ✓ Certificats de travail
- ✓ Attestation de formation
- ✓ Présenter un projet professionnel validé par un professionnel de l'orientation.

Nb : les candidats ayant obtenu un CCP pourront intégrer le dispositif sur justificatif officiel de la validation.

### **phase 2 : Entretien d'admission**

L'exercice du métier exige de faire preuve d'excellentes capacités relationnelles, d'adaptabilité, de stabilité émotionnelle. Ces aptitudes seront évaluées lors de l'entretien de positionnement.

#### **Modalité de sélection des candidats**

##### **1. Sans expérience professionnelle.**

- Présentation du projet du candidat
- Entretien de motivation : évaluer la pertinence du projet du candidat et son appétence pour le métier.
- Analyse des besoins/formulaire de recueil des attentes
- Synthèse de l'entretien
- Proposition de parcours de formation (programme, Devis, contrat, CGV)

##### **2. Demande de modularisation.**

- Entretien de motivation : évaluer le projet du candidat et son appétence pour le métier.
- Mise en situation : présentation d'une animation (programme de formation, déroulé pédagogique, animer une séance).
- Entretiens techniques : grille d'évaluation (Préparer et animer une séance : dossier technique hébergé sur Moodle).
- Analyse des besoins/formulaire de recueil des attentes

- Synthèse de l'entretien : bilan du positionnement (grilles d'évaluation +synthèse)
  - Proposition de parcours de formation (programme, devis, contrat, CGV)
-